

Questions orales

Parce qu'il a tué son père adoptif, Cameron Kerley est actuellement en prison aux États-Unis. Le solliciteur général a-t-il communiqué avec l'avocat de Cameron Kerley pour lui demander de transférer ce jeune homme au Canada?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada): Il y a quelques jours, monsieur le Président, le député m'a signalé cette affaire et je lui en sais gré.

J'ai communiqué aujourd'hui avec un avocat de Winnipeg qui représente M. Kerley. Comme le Kansas est l'un des quelques États américains avec lesquels nous avons une entente sur le transfèrement des délinquants, j'ai consenti, au nom du gouvernement, à approuver ce transfèrement si M. Kerley et l'État du Kansas le demandaient. On m'a dit que M. Kerley a encore le droit d'interjeter appel et, bien entendu, il ne pourra pas demander son transfèrement avant d'avoir exercé ce droit ou d'y avoir renoncé.

* * *

LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL

L'INCIDENCE SUR LES PROJETS D'EXPLOITATION DES SABLES BITUMINEUX

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il doit savoir que le Programme énergétique national a mis fin à l'exploitation des sables bitumineux dans le nord-est de l'Alberta, que le projet d'expansion Syncrude a été remis à plus tard et que les mines Alsands ont fermé complètement, ce qui a provoqué la perte de 100,000 à 150,000 emplois dans tout le Canada. En outre, ce programme a anéanti tout espoir pour notre pays d'être autonome sur le plan énergétique d'ici à 1990. Que fait le ministre pour créer des stimulants à l'exploitation des sables bitumineux dans le nord-est de l'Alberta?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a oublié d'ajouter à sa liste la décision prise par Exxon des États-Unis d'annuler un investissement de 1 milliard de dollars que la compagnie avait déjà fait dans les schistes bitumineux des États-Unis, au même moment où certaines multinationales et d'autres sociétés au Canada décidaient de ne pas donner suite aux projets d'exploitation des sables bitumineux. Cette décision a été prise, comme aux États-Unis, parce que le prix du pétrole n'a pas augmenté aussi rapidement que prévu et que le coût de construction de ces usines était très élevé. Le député devrait être au courant des décisions qui ont été prises aux États-Unis, mais il a omis d'en parler.

Deuxièmement, j'invite le député à se rendre dans le nord de l'Alberta. Il constatera alors qu'à Wolf Lake et à Cold Lake, par exemple, on investit actuellement des centaines de millions de dollars. Ces investissements sont en cours dans sa propre circonscription. Il voudra peut-être aller voir sur place où en sont ces projets pour se rendre compte de ce qui se passe presque à sa porte.

Troisièmement, notre objectif était l'autonomie d'ici à 1990. Le député devrait savoir que depuis août dernier, le Canada est

exportateur net de pétrole. Nous sommes autonomes sur le plan énergétique à raison d'environ 25,000 barils par jour. C'est un record que mon collègue doit trouver difficile à battre.

Enfin, le député est au courant de la déclaration d'intention signée la semaine dernière entre le gouvernement fédéral, la société Husky, le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement de la Saskatchewan, en vertu de laquelle une usine de valorisation d'huile lourde doit être construite, à un coût de plus de 3 milliards de dollars, ce qui n'est pas négligeable.

M. Shields: Monsieur le Président, je voudrais recommander au ministre d'examiner la différence entre les schistes et les sables bitumineux. Le coût de récupération des schistes bitumineux est très élevé. Les investissements effectués sur place dans le nord-est de l'Alberta et dont le ministre a parlé, à savoir le projet d'Imperial Oil, à Cold Lake, et le projet de BP à Wolf Lake, vont de l'avant parce que le Programme énergétique national a été modifié. Je parle pour ma part des exploitations minières du nord-est de l'Alberta et de projets comme celui d'Alsands et de Syncrude. Le ministre a dit que le Canada est un exportateur net. Nous importons du pétrole brut de haute qualité et nous exportons du fuel de soute. Voilà ce que le ministre a omis de nous dire.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE MODIFIER LE PROGRAMME

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, je voudrais demander au ministre quand, en modifiant le Programme énergétique national, il va permettre que soient créés de 150,000 à 200,000 emplois dans l'ensemble du pays? Le président de Petro-Canada, Bill Hopper, a laissé entendre que ces opérations minières reprendraient si le gouvernement offrait les stimulants appropriés. Si le ministre pouvait seulement répondre à la question et cesser de l'esquiver.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a dit que l'exploitation des schistes pétroliers coûte trop cher aux États-Unis et qu'Exxon a été forcée de renoncer à un investissement de un milliard de dollars. La même chose se produit au Canada. Si le coût de la construction d'une usine de traitement des sables bitumineux est excessif comparativement au coût de la récupération améliorée du pétrole et à celui de la récupération et du traitement du pétrole lourd, ces usines ne soutiendront évidemment pas la concurrence.

Le député sait que des rajustements ont été apportés au Programme énergétique national. Les projets de Wolf Lake et de Cold Lake, par exemple, comme le député l'a dit lui-même, se concrétisent grâce à ces rajustements. Nous avons toujours été disposés à envisager des rajustements. Nous les avons négociés avec le gouvernement de l'Alberta, en particulier, et les deux gouvernements en sont venus à la conclusion qu'il y a une limite à l'appui que le gouvernement peut donner à un projet quel qu'il soit. Le fait est que le Canada suffit aujourd'hui à ses besoins en pétrole. Le député devrait le savoir. Ce résultat a été atteint grâce aux programmes que le gouvernement a mis en œuvre au fil des années.